



Listen to this article

ACTES 11 : 4, 15***L'émotion chez les disciples à la nouvelle de l'admission des Gentils***

La nouvelle de la visite de l'apôtre Pierre chez Corneille et le fait qu'il avait fait baptiser ce dernier, l'admettant ainsi, quoique Gentil, dans l'église chrétienne, causa une vive émotion non seulement à Jérusalem, mais dans toute la Judée. On ne dit pas si ce sont les frères qui l'appelèrent à Jérusalem pour s'expliquer sur une telle innovation, ou si c'est lui qui, ayant appris l'émotion produite, décida spontanément d'aller expliquer la situation pour tranquilliser les esprits des frères en leur montrant qu'il avait agi comme il convenait. Il prit avec lui les six frères de Joppé qui l'avaient accompagné à la maison de Corneille. C'était faire acte de sagesse. Pierre se rendait compte que, si convaincu qu'il pût être personnellement d'avoir agi comme il convenait, c'était rendre justice aux frères que de leur donner à ce sujet, un témoignage aussi explicite que possible ; afin d'éviter le moindre sujet de critique ou de dissentiment dans l'assemblée.

La prudence de Pierre, instrument du Seigneur :

"Je suis avec vous". — Mat. 28 : 20

On remarquera avec quelle sagesse la divine providence a conduit les choses, en l'occurrence : 1- c'est Pierre, le plus ancien, et à certains égards, le plus fort des apôtres, qui fut choisi pour ce service ; et 2- sous la direction du Seigneur, il jugea utile de prendre avec lui six des frères marquants de Joppé.

C'est ainsi que le Seigneur conduit les affaires des siens, même s'il les laisse sans révélation directe spéciale sur certaines questions, les enseignements plutôt par voie d'expériences et par des indications providentielles.

Dieu aurait pu, au temps marqué, envoyer un ange à ses apôtres, pour les informer, explicitement, que les “soixante-dix semaines” de faveur d’Israël étaient écoulées et que le moment était venu, - conformément au plan divin —, de prêcher l’Évangile, non plus aux Juifs seulement, mais à tous ceux qui, en toute nation, se trouveraient avoir des “oreilles pour entendre”, c’est-à-dire un cœur capable d’apprécier la bonne nouvelle. Mais il y avait trois inconvénients à user d’un tel procédé de révélation :

- c’était induire l’église à marcher par la vue plutôt que par la foi ;
- c’était créer un précédent en vertu duquel les enfants de Dieu auraient eu le droit de s’attendre désormais à recevoir dans chaque cas des instructions surnaturelles ou miraculeuses ; ainsi leurs esprits auraient été détournés des Écritures, qui, selon cette Parole même de Dieu sont “une lampe à nos pieds et une lumière à notre sentier” (PS. 119 : 105) ;
- ce système d’instructions miraculeuses aurait empêché de réfléchir, de méditer, d’examiner et rechercher les principes fondamentaux. Or, on sait quelle importance a ce travail de la pensée pour faire progresser les enfants de Dieu en grâce et en connaissance.

La circonspection des autres appuyée sur les prophéties

Ne soyons pas trop surpris de ce que les apôtres voulaient empêcher Pierre de se tourner vers les Gentils avec le message de l’Évangile : c’était agir contrairement à toutes les traditions établies chez eux depuis plus de seize siècles, et c’était semblait-il, se mettre en contradiction avec des déclarations répétées des prophètes ; c’est pourquoi, la prudence leur imposait de ne pas se laisser entraîner par les nouvelles lumières et bénédictions qu’ils avaient reçues, à trop de liberté, à un relâchement contraire à la Parole de Dieu. Ils se rappelaient sans doute les promesses des Écritures, annonçant que les bénédictions de Dieu devaient venir au monde par le moyen d’Israël : “Les richesses des nations viendront vers toi” (Es. 60 : 5) “Les fils de l’étranger bâtiront tes murs” (Es. 60 : 10) ; “La nation et le royaume qui ne te serviront pas périront” (Es. 60 : 12). Peut-être aussi leur seront revenues en mémoire les paroles de notre Seigneur au début de son ministère, lorsqu’il envoya d’abord les apôtres, et peu après les “soixante-dix” en leur disant : “Ne vous en allez pas sur le chemin des nations et n’entrez dans aucune ville de Samaritains” (Mat. 10 : 5) ; “Je ne suis envoyé qu’aux brebis perdues de la maison d’Israël”.- Mat. 15 :24.

Les apôtres et les frères firent, par conséquent, seulement leur devoir lorsqu'ils invitèrent Pierre à s'expliquer, ayant le souci de ne pas traiter à la légère les directions du Seigneur, et de ne pas se laisser entraîner à dépasser ses arrangements ou à les tourner. Ils se rendaient compte qu'ils assistaient à un changement de dispensation et que, sous une forme dont l'importance ne leur échappait pas, le peuple d'Israël était rejeté par le Seigneur ; de sorte que, seul le "résidu" acceptant Christ, demeurait dans la faveur divine (Rom. 9 : 27 ; 11 : 5, mais ils ne comprenaient pas tout le sens de ce changement, et surtout ils ne voyaient pas bien comment les promesses de l'Éternel, concentrées en Israël pourraient encore s'accomplir

La leçon des événements à dix-neuf siècles de distance

Grâce aux directions providentielles reçues de Dieu et aux enseignements des apôtres, et grâce aussi à la lumière des prophéties en voie d'accomplissement, nous pouvons voir maintenant ce qu'ils n'avaient pas la possibilité de distinguer clairement à cette époque.

Nous pouvons voir que l'Israël naturel était momentanément rejeté, et subissait un aveuglement, un endurcissement temporaire (Rom. 11 : 1-15), qui devait durer près de dix-neuf siècles.

Nous pouvons voir que Dieu se proposait d'élire, dans l'intervalle, la semence spirituelle d'Abraham, en appelant d'abord parmi les Israélites naturels tous ceux qui en seraient dignes, et en complétant ensuite le peuple élu, par d'autres tirés du milieu des Gentils, possédant l'esprit d'Abraham, l'esprit de foi et d'obéissance.

Nous pouvons voir que les promesses et les prophètes n'expliquaient pas clairement en quoi consistait cet Israël spirituel, mais que l'église ou assemblée élue, était dans les prophéties, comprise parmi les promesses messianiques — comme formée des membres du corps du Messie, dont Jésus est la Tête -, est "Dieu béni éternellement". (Rom. 9:5).

Nous pouvons voir que ce n'est que lorsque ce corps du Messie sera complété, que les promesses de l'Éternel à Israël naturel auront leur accomplissement ; alors seulement, leur endurcissement prendra fin (Rom. 11 : 25- 32) ; ils deviendront la nation dirigeante sur terre, la représentation du royaume spirituel de Dieu, de l'église glorifiée, du corps messianique ; alors les richesses des nations viendront à eux, et tous les intérêts terrestres

seront rassemblés entre leurs mains et la bénédiction s'étendra d'Israël à toutes les familles de la terre.

Les griefs contre Pierre et l'apologie de l'apôtre

Chose assez curieuse, ce dont on fit grief à Pierre, ce n'était pas d'avoir reconnu Corneille comme chrétien, et de l'avoir baptisé ainsi que les siens, mais d'être "entré" chez eux, des "incirconcis" et d'avoir agi contrairement à tous les usages juifs, en traitant les Gentils sur un pied d'égalité avec les Juifs. C'était un point réglé de temps immémorial, et réglé dans un sens opposé aux Gentils.

Chose singulière aussi, l'apôtre Pierre, dans sa défense, passe complètement sous silence leurs accusations, et se met en devoir de se justifier, comme si les faits dont on l'accusait étaient ceux auxquels nous nous serions attendus, - d'avoir reçu un Gentil dans la confraternité chrétienne. Et pourtant Pierre employait précisément les moyens de défense appropriés, et sans nul doute, il agissait sous une direction d'en haut.

Les arguments de Pierre : question de principe d'abord !

De ceci, il se dégage une leçon pour le peuple du Seigneur : c'est qu'il vaut toujours mieux discuter sur les principes fondamentaux et les lois divines, que d'ergoter sur les traditions humaines des observances de pure forme, des coutumes, etc.. Pierre ayant ramené les esprits de tous sur la question fondamentale, celle des coutumes à observer dans les relations sociales, se trouvait réglée du même coup ; tandis-que s'il avait discuté du plus ou moins de propriété des usages en vigueur parmi eux, la question essentielle serait restée à régler.

L'attitude de Pierre : ton modeste et affectueux

Les explications de Pierre, faites sur un ton simple, modeste, sans prétention, se bornèrent à répéter ce qui s'était passé en la circonstance. Les faits sur lesquels il basait sa conviction d'être dans le vrai, devaient pensait-il, convaincre également les autres ; et en cela, il ne se

trompait pas. Il aurait pu, au contraire, se “draper dans sa dignité”, en soutenant que ce qu’il avait fait ne regardait personne, qu’il était apôtre et le plus ancien parmi eux, qu’il était guidé par le Seigneur, que le Seigneur avait même annoncé par avance qu’il aurait et tiendrait les clefs du royaume, et que, de même qu’il avait fait usage de la première en proclamant la faveur divine aux Juifs le jour de la Pentecôte, de même maintenant, il avait fait usage de l’autre en ouvrant la porte de la faveur aux Gentils.

En admettant qu’il y aurait du vrai, beaucoup de vrai, dans un tel langage, il n’empêche que c’eût été agir avec imprudence, pour ne pas dire davantage ; la manière humble, affectueuse et fraternelle que Pierre adopta nous en dit long sur ses dispositions de cœur, sur son humilité, son amour pour les frères, son désir d’exposer les choses en termes simples, clairs, explicites, de manière à ce que personne n’ait sujet de se scandaliser de ses agissements. S’il avait eu une attitude arrogante, il aurait pu causer un grand schisme dans l’église ; mais non, le Seigneur tenait le gouvernail, et si Pierre n’avait pas eu des dispositions de cœur convenables, le Seigneur ne l’aurait pas employé ; il aurait choisi un frère plus humble pour ce service.

La leçon de l’exemple pour les anciens

Quelle bonne leçon il y a là pour nous tous, surtout pour ceux qui sont choisis comme conducteurs dans les petites assemblées du peuple du Seigneur : leçon d’humilité, de tendresse fraternelle, d’amour. Un air arrogant, quelque chose de dictatorial dans les manières ou dans le ton, serait déplacé chez n’importe quel membre de l’assemblée du Seigneur, mais surtout chez ceux qui s’efforcent d’en être les serviteurs. Les conducteurs qui manifestent un esprit hautain, doivent sous ce rapport, être considérés comme très mal qualifiés pour la charge qu’ils remplissent ; tandis que ceux qui manifestent une attitude et un esprit plus humbles, comme Pierre en cette occasion, doivent être, en proportion, d’autant plus estimés.

L’attitude de l’assemblée : exemple pour les nôtres

Pierre répéta ce qui s’était passé, comment le Seigneur l’avait conduit, entrant dans les plus petits détails, pour permettre aux frères de se représenter la situation et d’en tirer ce qu’elle avait de bon, aussi complètement que s’ils avaient été à sa place. Et il faut - c’est le récit qui le rapporte — leur rendre cette justice, qu’après avoir entendu l’affaire en détail,

loin de continuer à murmurer contre Pierre ou de trouver à redire à sa conduite, ils glorifièrent Dieu. Cela montre clairement, qu'en émettant des objections contre cette extension de la grâce de l'Évangile, ils n'agissaient pas par étroitesse d'esprit ou par manque de cœur, mais seulement par un scrupule de conscience, convaincus qu'ils étaient de remplir un devoir à l'égard du divin programme. Lentement, et comme une leçon enseignée à la divine école, ils apprenaient que la providence divine ouvrait une nouvelle dispensation et ils n'avaient qu'un souci, c'était de ne pas courir plus vite que l'esprit du Seigneur, par sa Parole et ses providences, ne leur indiquerait — heureux cependant de suivre les directives, de retenir la leçon et d'agir en conformité.

Un parallèle entre deux changements de dispensation La faveur divine aux "vraiment Israélites"

Nous vivons, nous aussi, pareillement, à un tournant des âges, à un changement de dispensation. De la même manière qu'eux, la providence du Seigneur guide actuellement les siens, leur donnant plus de clarté, plus de lumière sur son plan, leur faisant discerner certains changements de dispensation actuellement en cours. Et d'abord, comme à la fin de l'âge judaïque, le Seigneur rejeta les systèmes nominaux ou organisations purement nominales de l'Israël charnel et ne les connut plus, de même aussi, à présent, il rejette les systèmes ou organisations nominales de l'Israël spirituel, et rassemble en dehors de ces systèmes tous ceux qui sont "vraiment Israélites" (Jean 1 : 48) ; et puis, de même que les Juifs eurent des difficultés à comprendre que la faveur divine devait s'étendre par-delà leur nation jusqu'aux Gentils, ainsi maintenant, les chrétiens ont peine à comprendre que la faveur divine ne cesse pas avec l'élection de l'église chrétienne ; mais que, au contraire, c'est là que doit commencer la bénédiction de toutes les familles de la terre ; - et que le Millénium - la nouvelle dispensation au cours de laquelle cette faveur divine envers le monde doit être dispensée par l'Église, est proche ; Pierre eut la patience d'expliquer comment la providence et la main du Seigneur intervenaient pour leur faire comprendre "quelle est la largeur et la longueur" (Eph. 3 : 18) de la faveur divine ; de même maintenant, il sied à tous ceux qui appartiennent au Seigneur de montrer beaucoup de patience avec une grande douceur de manières et de langage, et autant de prudence que le serpent - pour présenter à leurs amis chrétiens, à ceux qui sont "vraiment Israélites", les preuves accumulées par la providence du Seigneur touchant les bénédictions qui vont être répandues sur le monde, et qui vont l'être "bientôt". C'est le moment de mettre en pratique les paroles du Maître : "Soyez donc prudents comme les serpents et simples comme les

colombes" (Mat. 10 :16).

Dieu leur a fait le même don qu'à nous : le saint Esprit

Pierre expliqua à son auditoire, dans toute sa simplicité, le message de l'Évangile qu'il avait présenté aux Gentils et qu'ils avaient reçu avec tant d'empressement ; il leur exposa qu'il n'était nullement question d'altérer ou de dénaturer le message prêché aux Juifs, ni de modifier, dans la moindre mesure, une des conditions de l'Évangile dans le but de gagner l'adhésion des Gentils. L'Évangile qui avait été une bénédiction pour eux était le même qui, à présent allait rafraîchir les Gentils et leur être en bénédiction. Il leur dit quelle surprise il avait eue quand le Seigneur manifesta sa faveur envers les Gentils en répandant sur eux de ces mêmes dons du Saint-Esprit, qu'il avait répandus le jour de la Pentecôte sur les croyants Juifs, et qui avaient ensuite été transmis par le moyen des Apôtres. Cette manifestation de la faveur divine, lui rappela, dit-il, les paroles du Seigneur : "Jean a baptisé avec de l'eau ; mais vous, vous serez baptisé de l'Esprit saint" (Art. 1 : 5). De ce fait, il était devenu clair pour lui : — d'abord que le baptême du saint Esprit était de beaucoup plus important que le baptême d'eau ; — et puis, que seuls ceux qui seraient de la classe à laquelle il s'adressait par ce "vous" seraient baptisés du saint Esprit ; il ne pouvait donc logiquement fermer les yeux sur les conséquences de ce fait ; et puisque les Gentils avaient reçu le même saint Esprit, c'est qu'ils devaient aux yeux du Seigneur, être comptés comme des membres du même corps de Christ, dignes de recevoir le baptême, etc.. Il concluait son argumentation par une question qui a dû frapper chacun de ses auditeurs : "Qui étais-je, moi, pour oser m'opposer à Dieu ?".

L'unité de l'Assemblée, grâce à une sage présentation des faits

L'assemblée fut d'accord pour reconnaître que Pierre aurait eu tort de s'opposer à la volonté de Dieu, et que toutes les circonstances de l'événement étaient propres à justifier et les enseignements qu'ils en avaient tirés, et sa conduite en harmonie avec les arrangements du Seigneur. Ainsi, grâce à une sage présentation des faits, toute l'assemblée se trouva unanime de cœur et d'esprit sur un sujet aussi important, qui, s'il n'avait pas été traité convenablement, aurait pu créer la discorde et un schisme dans l'église primitive et diviser en deux ou plusieurs parties une assemblée dont les membres ne demandaient, de tout cœur, qu'à marcher droit et en accord avec la volonté du Seigneur. Prenons chacun en particulier, et tous ensemble, la résolution de suivre, en toute circonstance analogue,

l'exemple de Pierre, et de nous appliquer de la même manière à maintenir la prospérité de Sion et à sauvegarder son intérêt bien compris, la paix.

La décision de la conférence fut que la conclusion à laquelle était arrivé Pierre était irréfutable ; qu'un nouveau pas avait été franchi dans le développement du plan divin, et que Dieu désormais, avait "en effet donné aux nations" aussi bien qu'aux Juifs le privilège de "la repentance pour la vie", (v. 18).

Autres leçons pour nous

Fort à propos, personne dans l'assistance n'eut la pensée de mettre en doute le droit de Dieu en telle matière, le privilège de Dieu quand il s'agit d'accorder la "repentance pour la vie". Ces frères fidèles ne couraient pas le risque de tomber dans un des deux extrêmes si fréquents chez quelques-uns aujourd'hui, consistant soit à proclamer que Dieu était obligé (lié par promesse) de n'accorder ses faveurs qu'à Israël seul ; soit à soutenir qu'il ne pouvait faire autrement que d'offrir gratuitement "la repentance pour la vie" à tous indistinctement. Il y en a aujourd'hui qui vont même beaucoup plus loin, annonçant non seulement que tous ont une occasion, une opportunité de "repentance pour la vie", mais aussi que Dieu doit finalement les sauver tous pour l'éternité, leur accorder à tous la vie éternelle. Que les enfants de Dieu se gardent de vouloir en remonter au Tout-Puissant ; qu'ils le reconnaissent pour leur Souverain et cherchent à comprendre Sa volonté, au lieu de lui intimer d'agir selon leurs volontés !

Les frères, selon toute évidence, comprirent la leçon que le Seigneur désirait leur inculquer ; à savoir, que Dieu voulait désormais accorder le pardon des péchés aux Gentils aussi bien qu'aux Juifs qui se repentiraient et voudraient rentrer dans sa communion.

Il n'y a rien en ceci qui puisse évoquer l'idée de coercition, rien qui indique d'autres conditions que la repentance et la rémission des péchés (Luc 24 : 47). Or ceci implique la foi dans le Seigneur et son œuvre comme rançon pour les pécheurs, et la conversion à Dieu en toute sincérité de cœur, pour connaître et, autant que possible, pour faire les choses qui lui sont agréables.

Telle est encore la position du peuple du Seigneur et celle qu'il doit maintenir jusqu'à la fin

de l'âge ; c'est le principe établi sur lequel reposent toutes les voies de Dieu et ses promesses.

Alors Il leur ouvrit l'intelligence (Luc 24 :45) : la rémission des péchés aux nations aussi !

Le texte de notre sujet trouve ici son application. La rémission des péchés accomplie d'année en année, en type, avait été pendant des siècles, une faveur réservée à Israël seul ; et quand le véritable sacrifice pour le péché (Heb. 10 : 12) eut été offert, le privilège de la "repentance... pour la rémission des péchés", quoique limité pendant un certain temps (trois ans et demi) aux Juifs, fut ensuite rendu accessible à tous indistinctement. "Que celui qui a une oreille pour entendre entende" le message. Il n'y a pas moyen d'approcher de Dieu autrement que par la rémission des péchés : "Bienheureux ceux dont les iniquités ont été pardonnées et dont les péchés ont été couverts" (PS. 32 : 1, 2 ; Rom. 4 : 7). Or il n'existe pas d'autre moyen de couvrir le péché que la foi dans le sang précieux de Christ : "Nul ne vient au Père que par moi" (Jean 14 : 6) ; "il n'y a point d'autre nom sous le ciel qui soit donné parmi les hommes par lequel il nous faille être sauvés" (Act. 4 :12).

Ces textes constituent une réfutation accablante et une condamnation radicale de toutes les théories d'après lesquelles on peut être sauvé sans croire en Jésus : théories du salut des païens dans l'ignorance ; théories d'après lesquelles il n'y a pas besoin de connaître le Christ de l'histoire ; théories d'après lesquelles il surfit de reconnaître l'esprit de Justice de Christ ; toutes théories d'harmonie possible avec Dieu par le moyen d'un autre que lui seul, l'Oint, le "Médiateur de la Nouvelle Alliance" (Heb. 9 : 15 ; 12 : 24). Tout le plan de Dieu non seulement met en évidence et honore la justice divine, la sagesse divine, l'amour divin et la puissance divine, mais il exalte et honore le Seigneur Jésus comme le seul chemin par lequel on puisse avoir accès auprès du Père, et parvenir à la vie éternelle.

Un temps de "probation" à "tous ceux qui sont dans les sépulcres"

Ces restrictions faites, quelle consolation n'y a-t-il pas à voir les Ecritures nous assurer que pour la grande majorité de notre race, le temps de la connaissance, et par conséquent le temps de "probation" ou temps d'épreuve pour la vie éternelle, est encore futur — est à

venir durant le Millenium. En ce temps-là, qui sera pour ce cas-là le “temps convenable”, toutes les oreilles sourdes seront ouvertes, et tous entendront la voix du Fils de l’homme (et de son Epouse glorifiée) les dirigeant dans les voies droites du Seigneur “et ceux qui l’auront entendue (qui obéiront) vivront”.

Un autre sujet de joie, c’est de savoir que cette bénédiction et cette opportunité de résurrection à la perfection, sous les jugements de juges aussi bons, doit s’étendre à “tous ceux qui sont dans les sépulcres” (Jean 5 : 25, 28 ; 1 Tim. 2-6)

(Z 15-4-02)